

(1)

(419)

[N° 416.]

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1891.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1890 s'élève à	fr.	4,586,500	»
Le projet de Budget pour l'exercice 1891 monte à		4,548,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	38,000	»

Cette diminution porte sur le crédit inscrit à l'article 10 pour le remboursement des droits de pilotage, de phares et de fanaux.

Elle se justifie par la dénonciation, à partir du 1^{er} janvier 1891, de la convention conclue avec la firme Lamport et Holt pour le service entre Anvers, le Brésil et La Plata.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1891, à la somme de un million cinq cent quarante-huit mille cinq cents francs (1,548,500 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1891.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000 •	554,000 •
2	— — — personnelle	215,000 •	
3	— sur le droit de patente.	130,000 •	
4	— sur les redevances des mines.	5,000 •	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 •	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 •	994,500 •
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	570,000 •	
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers	1,000 •	
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,500 •	
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	132,000 •	
11	Déficit des divers comptables de l'État. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 •	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		•	1,548,500 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1890.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1891.



BUDGET DE L'EXERCICE 1891.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds re- connus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Rembour- sements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptes de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1891.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1890.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1888.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	226,515 97	
215,000	215,000	»	»	315,000	426,565 04	
150,000	150,000	»	»	130,000	115,556 50	
5,000	5,000	»	»	5,000	2,752 91	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,566 06	
554,000	554,000	»	»	654,000	778,956 28	
250,000	250,000	»	»	250,000	242,655 53	
570,000	570,000	»	»	540,000	536,310 78	
1,000	1,000	»	»	1,000	12,157 52	
1,500	1,500	»	»	1,500	1,163 14	
152,000	170,000	»	58,000	170,000	160,803 88	
40,000	40,000	»	»	40,000	232,457 11	
994,500	1,052,500	»	58,000	1,002,500	1,185,527 78	
DIMINUTION. . fr.		58,000				
554,000	554,000	»	»	654,000	778,956 28	
994,500	1,052,500	»	58,000	1,002,500	1,185,527 78	
1,548,500	1,586,500	»	58,000	1,656,500	1,964,484 06	
DIMINUTION. . fr.		58,000				

(426)